

Comité de Quartier Rosemont Saint- Ferjeux - Buanderie - Subvention exceptionnelle

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le Comité de Quartier Rosemont - Saint-Ferjeux sollicite de la Ville de Besançon l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 37 000 F en faveur de la Buanderie.

Cette association a pour but d'offrir à des personnes sans domicile, en situation de grande précarité, des conditions d'accueil de jour et des prestations diverses d'écoute, d'information et d'orientation.

L'action menée par la Buanderie a concerné 136 personnes pour 3 046 passages durant les 10 premiers mois de l'année 1997.

Le public concerné a évolué vers une population plus jeune et plus féminine pour environ 30 %.

Il faut noter également le renouvellement constant des personnes fréquentant cette structure à près de 80 % à ce jour.

Il s'avère que les frais de fonctionnement ont subi une montée en charge importante entre 1996 et 1997 : ils sont passés de 96 481 F à près de 161 000 F (dont 95 110 F de charges de personnel).

Les charges sont financées à hauteur de 86 000 F par des subventions (Département du Doubs, DDASS, Secours Catholique).

Le Conseil Municipal est appelé à décider le versement d'une subvention exceptionnelle de 37 000 F au profit du Comité de Quartier Rosemont - Saint-Ferjeux (activité Buanderie), et en cas d'accord à imputer cette somme sur le crédit figurant en dépenses au BP 1998, compte 92.022.6574 CS 20500.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 16 avril 1998.